

**ARRÊTÉ DEP-2025-567 PORTANT NOMINATION DU JURY  
DU CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION DE NIVEAU 4 ACCUEIL RÉCEPTION**

**La directrice du service interacadémique des examens et concours :**

**Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-158 du code de l'éducation ;

**Vu** l'arrêté du 31 mars 2008 portant création du certificat de spécialisation de niveau 4 accueil réception ;

**Vu** l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1001 nommant les présidents de jurys des certificats de spécialisation de niveau 4 ;

**- ARRÊTE -**

**Article 1 :** Le jury d'admission du certificat de spécialisation de niveau 4 accueil réception pour la session 2025 dans les académies de Paris, Créteil et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Francis SELLAM, inspecteur de l'Éducation nationale

Vice-président :

Monsieur Pascal ROGER, professionnel

Enseignants :

Monsieur Laurent FERREZ

Madame Tracy ZOMBORI

Madame Emie ONESTAS

Monsieur Nicolas FILLIERE

Professionnels :

Madame Annabelle LUYCKX

Madame Valérie ENGUEHARD

Madame Laurélie DEJOUX

Monsieur Christian Malfroy-Camine

**Article 2 :** La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique  
des examens et concours

  
Aurore COLLET